



VILLEJUIF

Tout cède à notre union

VILLE DE VILLEJUIF
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

LISTE DES DELIBERATIONS (article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales)
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 mai, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre GARZON, Maire.

DELIBERATIONS

- Délibération n° 055/2023 : Dépollution du site du Fort de la Redoute
- Délibération n° 056/2023 : Acquisition de la ferme "Les Frémis" à Tannerre-en-Puisaye (Yonne)
- Délibération n° 057/2023: Convention avec AgroParisTech pour l'année 2023
- Délibération n° 058/2023 : Création de poste
- Délibération n° 059/2023 : Création du Conseil local de la transition écologique
- Délibération n° 060/2023 : Convention Ligue Pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- Délibération n° 061/2023 : Adhésion à l'association EKOPOLIS
- Délibération n° 062/2023 : Adhésion et prise de part au sein de la coopérative « Sud Paris Soleil » pour des projets de panneaux solaires
- Délibération n° 063/2023 : Abondement du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) pour la finalisation de la modernisation de l'éclairage public
- Délibération n° 064/2023 : Adhésion au 8ème bouquet - SIPP'n'CO
- Délibération n° 065/2023 : Ouverture d'une réflexion concernant l'adhésion à la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre
- Délibération n° 066/2023 : Convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour la mise en place de systèmes de récupération d'eaux pluviales
- Délibération n° 067/2023 : Convention d'entretien d'un espace vert appartenant à l'OPH VALDEVY

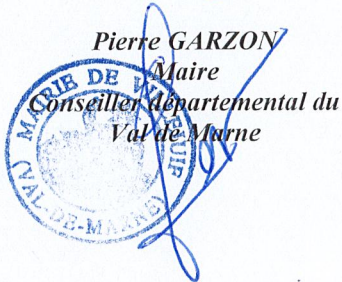
Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 45

Certifie avoir fait afficher ce
jour à la porte de la Mairie le
compte rendu sommaire de la
séance du Conseil municipal
du 09/05/2023

Le 10 / 05 / 2023

Pierre GARZON
Maire

Conseiller départemental du
Val de Marne



- **Délibération n° 068/2023 : Convention partenariale d'aménagement entre la Ville et le bailleur SEQENS**
- **Délibération n° 069/2023 : Modification du Règlement d'attribution des subventions aux bailleurs sociaux pour la réfection de leurs voiries et espaces verts**
- **Délibération n° 070/2023 : Adoption de la charte de transition écologique de la ZAC CAMPUS GRAND PARC**
- **Délibération n° 071/2023 : Réforme et don pour le recyclage de téléphones mobiles – souscription au système de recyclage solidaire de l'entreprise MonExTel**

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun – sis 43 rue du Général de Gaulle – 77008 MELUN CEDEX, dans un délai de deux de mois à compter de l'affichage du présent compte-rendu sommaire.